

Lettre ouverte à monsieur Hervé Biausser, Directeur de CentraleSupélec.

Monsieur le Directeur,

Il aura fallu plusieurs mois d'attente pour qu'enfin un projet d'arrêté désignant une opération de restructuration soit présenté aux représentants des personnels du comité technique.

Les montants que vous proposez à vos personnels sont une véritable provocation au regard des contraintes subies. Faut-il vous rappeler qu'ils n'ont pas choisi ce déménagement qui a pour conséquence d'augmenter fortement les coûts et les temps de transport ainsi que d'autres frais inhérents.

Ces montants sont bien inférieurs à ceux accordés aux agents de l'institut des Mines Télécom par exemple (voir tableau ci-dessous).

	Institut Mines Télécom	CentraleSupélec
	Montants bruts	Montants bruts
Trajet domicile/travail diminue	6560€/agent	Modalités d'attribution non définies, mais en moyenne entre 1300 et 1500€/agent
Trajet domicile/travail augmente	8960€/agent	
Changement de résidence familiale sans enfant à charge	16855€/agent	6000€/agent
Changement de résidence familiale avec enfant à charge	19000€/agent	8000€/agent

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue jeudi 23 novembre, les personnels présents ont voté à l'unanimité le refus des propositions faites par vos services. Ces mêmes personnels nous ont mandatés pour vous faire une demande qui leur semble acceptable, à savoir les mêmes montants que ceux prévus pour les agents de l'institut Mines Télécom.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur à notre dévouement pour notre établissement et à notre détermination à défendre les personnels.

La CGT CentraleSupélec